

FO

TECHNICENTRE Le Landy En avant les revendications !

COMPTE RENDU DP DU 01.09.2011

Les réorganisations futures ont été **LE GRAND SUJET** des DP. L'avenir des cheminots du Landy est entre les mains de la Direction qui se prépare à **littéralement exploser l'organisation actuelle !!!** Les questions étaient très nombreuses (le nombre de suppressions de postes, la date effective des réorganisations, l'évolution de la charge, les secteurs concernés...) Hormis quelques chiffres sur l'évolution de la charge qui ne justifie pas les suppressions de postes annoncés pour le moment la Direction ne veut rien lâcher.

Prévision TSEE 15GVG /25VG au lieu de 12GVG/16VG en 2011 et 35VL au lieu de 23 en 2011. Le retour de 03 rames GBE. La perte des rames NOL. Le passage de 5000 à 7500km pour les ES « rames françaises ». Ainsi qu'une baisse de charge de 15000 heures pour les Eurostar.

Pour le moment les suppressions de postes seraient de l'ordre d'une quarantaine mais la Direction reste muette sur la suite de la réorganisation et en prévoit certainement bien plus !!!

Le regroupement BM /CF inspiré de l'organisation de Chatillon et de l'Ourcq est une certitude avec une maintenance de niveau 2 au centre et au Sud et de niveau 3 au Centre. Le rattachement de la Clim à EL aussi mais n'est pas abouti. **Les études seront présentées par « P » au DET. Le Directeur nous a dit textuellement « ICI C'EST MOI QUI DECIDE DE TOUT !!! »** mais continue de jouer au jeu dangereux de nous faire croire qu'il ne connaît rien. Si on ne le connaissait pas on pourrait croire qu'il est moins informé que les DPX ou les agents. **La Direction nous prend vraiment pour des lapins de six semaines !!!** Il ne confirme toujours pas la date de la réorganisation au 15 décembre qui est le bruit de couloir le plus répandu. En rapprochant des secteurs aussi différents la Direction désire des agents plus polyvalents voir malléables et ainsi pallier au manque d'effectif que FO dénonce depuis des années. **Quasiment tous les secteurs vont morfler du CENTRE au SUD et même PLEYEL** où la charge va augmenter aussi, ainsi que les fiches de postes de certains agents (BOT, Répartiteur, Rex, grand « M », Responsable coordination site...)

Certains d'entre vous se sont imaginé que si la Direction décide de faire du moins cela permettrait d'accélérer un grand nombre de mutations. **La délégation FO a donc interpellé la Direction à ce sujet et la réponse est claire ce n'est pas son intention.** Bien sûr quelques agents pourraient éventuellement profiter de cette occasion pour partir mais **ils se compteraient sur les doigts d'une main.** Méfiez vous et ne vous laissez pas bernier par ceux qui vous dirons le contraire !!!

LE DIRECTEUR REFUSE DE NOUS DONNER PLUS D'INFORMATION SOUS PRETEXTE QUE CE QU'IL DIT RESTE « **GRAVÉ DANS LE MARBRE** ». MAIS AUJOURD'HUI **C'EST NOUS QU'IL VEUT ENTERRER !!!**

LA DELEGATION FO NE PEUX PAS ACCEPTER CETTE SITUATION ET NE COMPTE PAS LAISSER LA DIRECTION CONTINUER A AGIR AINSI ENCORE LONGTEMPS. VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS POUR DEFENDRE VOS DROITS ET VOS EMPLOIS

EMPLOI

La délégation FO s'inquiète du manque d'effectif à la cellule GU serions nous les seuls à nous en préoccuper ? *La Direction prétend s'en préoccuper depuis plusieurs mois un agent en ILD a été remplacé à titre provisoire par un autre agent et celui-ci à été remplacé par un intérimaire. La Direction faute d'effectif suffisant déshabille Paul pour habiller Jacques mais tiens à rappeler que l'effectif est constant depuis la création du CMGA en 2008. Quelle belle affaire !!!*

La délégation FO vous demande où en est la procédure de recrutement pour le poste vacant à PXT. Avez-vous enfin trouvé le profil que vous recherchiez ? *Désolé messieurs mais vous ne verrez pas un agent de PXT évoluer vers le grade d'ATMM car vous n'avez pas les compétences requises pour accéder à ce poste. Des compétences il y en a mais coté TGV du moins c'est ce que la Direction a sous entendu. Un ATMM est un poste de référent métier vers lequel les agents peuvent s'appuyer, mais la Direction préfère embaucher un **attaché TS**. A vous de le former Messieurs !!! La délégation FO s'indigne de cette attitude car nous le savons les compétences sont là mais elles ne sont pas reconnues pendant les périodes de notations.*

La délégation FO s'interroge sur le nombre important d'apprentis et de stagiaires avec un taux aussi élevé pourriez-vous nous expliquer votre réelle volonté ? *Pour les stagiaires la Direction a la volonté de faire découvrir notre belle entreprise afin qu'ils valident leurs diplômes. **OH que c'est beau !!!** Quand à nos apprentis, une convention avec l'état impose à la SNCF un taux de 4% de contrat d'apprentissage. La Direction se félicite d'être une entreprise en pointe. Pour le Landy ce taux atteint presque 6% mais rassurez vous **JAMAIS, AH NON VRAIMENT JAMAIS** un apprenti ne sera utilisé pour pallier à un manque d'effectif chronique...*

La délégation FO s'inquiète aussi du manque d'effectif à RHEC et les agents et attente de mutation en subissent les conséquences, à quand une embauche ? *La Direction reste stupéfaite, groggy par ce coup de massue elle ne comprend pas. « Des problèmes de sous effectifs !!! » **C'est pas possible !!!** Le CO n'ayant pas diminué la Direction aurait trouvé la question plus pertinente lorsqu'il manquait un agent sur les trois mais le poste est désormais couvert, donc **aucun problème**. De plus un poste ayant été requalifié de D vers E il n'y a pas de quoi se plaindre. Les agents de RHEC sont en capacité de faire face aux missions confiées et le Landy s'en sort mieux que d'autres établissements. Les mutations n'en subissent aucunement les conséquences dicit la Direction.*

La délégation FO vous demande si vous allez enfin affecter un DPX aux IO centre ? Cela fait déjà cinq mois que ca dure !!! *La mission du DPX est assurée par l'ADPX. Jusque là la Direction ne nous apprend rien. La recherche d'un DPX est **suspendue** pour le moment puisque la Direction envisage dans le cadre des réorganisations de regrouper les IO Centre et Sud. La délégation FO interpelle la Direction sur ce genre de pratique qui nous le savons va amener à supprimer le poste de DPX pour y mettre à la place un ADP*

PERSONNEL

La délégation FO voudrait connaître le nombre de contrôles administratifs réalisés suite à un arrêt médical ? Veuillez nous fournir les chiffres par collège. (y compris encadrement). *La Direction a réalisé 22 contrôles administratifs et 9 contrôles médicaux. La direction ne tiens pas de statistique par collège, comme c'est bizarre... La Direction estime qu'il y a trop peu de contrôle et envisage très prochainement de faire appel à des prestataires pour lutter contre l'absentéisme. **Ces prestataires viendront vérifier votre présence à domicile**. Ces mêmes entreprises qui se vantent pour certains de faire chuter de quasiment 50% le nombre d'arrêt maladie proposent de contrôler tous les agents pour éviter cette notion de flicage au faciès. **Attention ca va taper à la porte !!!***

La délégation FO demande que vous fournissiez un échéancier de l'évolution du code prime des agents administratifs. Les agents n'ayant aucune valeur de référence aimeraient avoir plus d'informations. *Suite à l'accord salarial de mai 2011 l'évolution sera la suivante*

01 juillet 2011 augmentation de 5% des codes primes 1&2.

01 janvier 2012 et 2013 augmentation de 7% des codes primes 1&2.

01 janvier 2014 augmentation de 6% des codes primes 1&2 / 11&42 et ce dans la limite du barème applicable au code 33.

01 janvier 2015 alignement des codes 1&2 11&42 sur le code 33.

Cette évolution profite aussi aux agents du matériel via une majoration de la PFA qui évolue selon la valeur du code prime 01.

La délégation FO vous demande pour quelle raison des agents ayant fini leur déroulement d'ATTOP ne le constatent pas sur leur fiche de paye ? *Ce problème provient du CMGA de Paris ou de Lyon. Il devrait logiquement se régler rapidement.*

La délégation FO vous demande pour quelle raison les agents effectuant des astreintes ne sont pas payés ? Feriez-vous des économies sur le dos des cheminots ? *Des économies quelle idée ! Le problème vient de la cellule GU où faute d'agent formé à certains logiciels on se réparti la charge comme on peut. Cette même charge étant assez conséquente vous en subissez les conséquences financières. Le problème peut aussi provenir de vos DPX qui ne transmettent pas les documents à temps.*

PRODUCTION

La délégation FO voudrait connaître le nombre de demandes d'interventions (accroche/frein, évolution, manœuvre...) depuis le début de l'année émanant du « grand M » Pleyel auprès du petit « m ». *Souvenez vous que ce travail devait être exceptionnel ?*

VOICI LES CHIFFRES !!!

***197 demandes dont 148 réalisées.** (Chiffre arrêté au 31 juillet 2011).*

106 évolutions/27 manœuvres / 57 accroches freins/7 coupes machines.

*Ces chiffres ne tiennent pas compte des manœuvres Z2N depuis la création de la chaîne anti-enrayage. **197 demandes en 211 jours il est plutôt exceptionnel de ne pas mettre les pieds à Pleyel.** La délégation FO estime à ce jour à 250 les demandes d'interventions.*

La délégation FO voudrait connaître le nombre de fois que les ADPX jockeys ont du réaliser des remplacements petit « m » depuis le début de l'année ? *La Direction était visiblement embarrassée de ne pas pouvoir répondre à notre question et nous a fourni pour le moment qu'une partie des chiffres. **14 remplacements en juillet et 17 remplacements en aout.** La délégation FO a rappelé à la direction que la création de leur fameuse réserve prévoyait justement que ce genre de situation n'arrive plus d'où la création d'une astreinte et d'une réserve « m ». Certainement de l'exceptionnel... La délégation FO réclame plus d'effectif dans cette UO qui a le plus fort taux de refus de congés sur la période « juillet/aout » **avec 22 jours refusés là où d'autres secteurs en comptent 5 fois moins.***

La délégation FO voudrait connaître le nombre de fois que l'astreinte petit « m » a été déclenchée depuis le début de l'année ? ***01 fois.** Là Bravo !!! La direction s'engage à revoir les modalités de déclenchement d'astreinte car il y a visiblement un gros problème. Même lorsque les services font face à des absences inopinées les astreintes ne sont pas déclenchées. La délégation FO a dénoncé une fois de plus ces pratiques que subissent les agents qui se retrouvent une fois de plus à effectif réduit sur le terrain. Ce genre de pratique ne se limite pas à ce secteur et permet à la Direction de réaliser des économies non négligeables quoi qu'elle en dise. Pour autant il est **hors de question d'envisager le retrait de quelques astreintes** sur le site car elles restent impératives.*

La délégation FO vous demande des explications sur le figeage de poste chez les jockeys ? Cette situation qui devait être exceptionnelle devient monnaie courante. Faut-il s'attendre à sa généralisation dans le temps ? *Conformément à la MA0222 le figeage de poste est réglementaire. 01 poste de matinée et 01 de soirée sont figés du lundi au vendredi pour renforcer les soirées de week-end et la nuit du dimanche au lundi. La Direction nous informe que cela doit être réalisé de manière raisonnée et raisonnable. La délégation FO montrant son inquiétude face à la récurrence du figeage de poste a ainsi appris que la Direction pourrait revoir la structure du roulement pour le reconstruire. 2012 sera l'année ou nous entrerons dans les détails. Pour la délégation FO l'inquiétude est grande et nous veillerons de près !!!*

La délégation FO demande un renfort supplémentaire chez les jockeys Pleyel pour la nuit du vendredi au samedi ? En effet cette nuit ressemble étrangement à une nuit de semaine classique mais malheureusement l'effectif est réduit. *D'après la Direction toutes les nuits sont renforcées à Pleyel depuis début 2011. L'équilibrage de charge est réalisé par les dirigeants d'équipes en accord avec les DOP. La délégation FO voit mal comment équilibrer les charges dans un service où tout bascule.*

La délégation FO voudrait savoir ou en est le recensement des travaux de soudures ? Pouvez dès à présent nous certifier qu'ils sont réalisés dans les normes ? *La délégation FO dérange et la Direction dans un discours de politicien essaie coûte que coûte de ne pas répondre à cette question, les travaux de soudures seraient recensés de manière exhaustive pourtant à aucun moment la Direction n'a souhaité nous affirmer que ces travaux étaient réalisés dans les normes. Il y a encore beaucoup de travail pour être en conformité.*

ORGANISATION

La délégation FO vous demande comment sera calculé l'organigramme 2012 maintenant qu'il y a la Supervision Technique de Flotte ? *La Direction nous informe que le mode calcul ne changera pas et la délégation FO n'en doute pas car il sera encore à la baisse. Il y aura des transferts de postes (4) vers Amiens. Rappelons que la STF concerne pour le moment PXT et concernera la partie TGV en 2013.*

La délégation FO vous demande ce que va devenir le REX EL ? *Pas de changement pour 2012 mais une évolution se fera en 2013 avec la STF. Dans le cadre des réorganisations un ADPX serait affecté au Sud pour gérer l'ERTMS et la liaison des différents REX.*

La délégation FO vous demande ce que vont devenir les OM ? *Les OM industriels TGV atlantique subissent une diminution sensible ainsi que l'Eurostar. Un total d'au moins 18000 heures est prévu pour les OM par rapport à 2011. Pour les TGVSE c'est reconduit. Jusqu'à quand ?*

COMPETENCE CHSCT

La délégation FO se demande si la direction a conscience que les agents doivent travailler avec le même matériel que des mineurs péruviens depuis que ce même matériel est entretenu par le privé ? *Bien que ce sujet sera traité plus en détail lors du prochain CHSCT La délégation FO a réitéré son indignation face à l'attitude honteuse de l'établissement et le peu d'intérêt que la Direction porte à ce sujet.*

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr

☎ 01 55 31 51 60

☎ 01 55 31 54 91

🌐 www.focheminotsparisnord.com

ou 215 160

ou 215 491

